Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502123-20260219-2026_02_02-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
REDON

Commune
PANCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/02/2026

Référence
2026_02_04

Objet de la délibération
Reprise anticipée des résultats 2025

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Date de la convocation
13/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Affaire inscrite à l'ordre du jour

Transmis en Préfecture
Le :

Publication ou notification
Le :

L'an 2026 le 19 février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PILARD Jean-François, Maire

Présents : M. PILARD Jean-François, Maire, Mmes : BOURHIS Isabelle, LE NAGARD Marie-Dominique, POINTET Pauline, ROLLAND Bérénice, MM : BALAIS Cyril, CARPENTIER Alexandre, GORRE Onen, GUINARD Pierre, TEILLARD Louis, TULANE Jean, TULANE Loïc.

Excusée ayant donné procuration :
Mme JUSTAL Maryline à M. TULANE Loïc

Absentes : Mme LE HEN Nathalie, Mme DESSE Florence

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme POINTET Pauline

Objet de la délibération : Reprise anticipée des résultats 2025

L'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif / compte financier unique.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant l'adoption du compte administratif / compte de gestion ou compte financier unique, le conseil municipal peut alors, au titre de l'exercice clos avant l'adoption du CA / CFU, procéder à la reprise anticipée des résultats.
La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.
Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Il est ainsi possible pour le conseil municipal de reprendre par anticipation les résultats 2025, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé de 2025 et de statuer sur l'affectation de ce résultat.
Si le CA / CFU venait à faire apparaitre une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CA / CFU et en tout état de cause avant le fin de l'exercice 2026.

Le maire précise cette reprise anticipée des résultats intervient suite à un dysfonctionnement technique national de l'application des comptes de gestion et comptes financiers uniques des services de la DGFIP.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502123-20260219-2026_02_02-DE

Aussi, il est proposé la reprise des résultats au budget principal et au budget lotissement pour l'exercice 2026, comme suit :

Budget principal :

RESULTATS PREVISIONNELS 2025			
BUDGET PRINCIPAL	**DEPENSES**	**RECETTES**	**RESULTAT**
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice 2025	934 187,01	911 767,24	-22 419,77
Résultat antérieur reporté(c/002 du BP 2025)		277 066,53	277 066,53
Résultat cumulé 2025 à affecter	934 187,01	1 188 833,77	254 646,76
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice 2025	511 792,73	488 518,07	-23 274,66
Résultat antérieur reporté(c/001 du BP 2025)		72 731,99	72 731,99
Résultat cumulé 2025 à reporter	511 792,73	561 250,06	49 457,33
Résultat de cloture 2025			**304 104,09**
Restes à réaliser au 31/12/2025	846 521,00	535 388,70	- 311 132,30
Besoin de financement d'investissement			**- 261 674,97**

Reprise anticipée des résultats 2025 au BP 2026	
Affectation à l'investissement (c/1068)	**254 646,76**
Report en fonctionnement (c/002)	
Report en investissement (c/001)	**49 457,33**

Budget lotissement :

RESULTATS PREVISIONNELS 2025			
BUDGET LOTISSEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**	**RESULTAT**
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice 2025	490 170,29	293 906,47	-196 263,82
Résultat antérieur reporté(c/002 du BP 2025)		257 843,25	257 843,25
Résultat cumulé 2025 à affecter	490 170,29	551 749,72	61 579,43
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice 2025	263 476,38	247 692,56	-15 783,82
Résultat antérieur reporté(c/001 du BP 2025)	247 692,56		-247 692,56
Résultat cumulé 2025 à reporter	511 168,94	247 692,56	-263 476,38
Résultat de cloture 2025			**- 201 896,95**

Reprise anticipée des résultats 2025 au BP 2026	
Affectation à l'investissement (c/1068)	
Report en fonctionnement (c/002)	61 579,43
Report en investissement (c/001)	**- 263 476,38**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la reprise des résultats au budget principal et au budget lotissement pour l'exercice 2026, tels que présentés ci-dessus

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 035-213502123-20260219-2026_02_02-DE

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-François PILARD

